

# Qui veut la peau des PsyEN?

Depuis 2017, un 8ème rapport sur les PsyEN est paru en mars 2024.

Dans un contexte où le nombre de postes au concours ne couvre plus les départs à la retraite depuis 2 décennies, où de nombreux CIO ont fermé et continuent à fermer en régions, où certaines missions des PsyEN sont transférées auprès d'autres personnels de l'EN – via des pactes et autres primes - les PsyEN accueillent les recommandations de ce nouveau rapport avec inquiétude.

Si leur implication et leur professionnalisme sont soulignés et reconnus, ce nouveau rapport préconise également la nécessité de revaloriser les indemnités des DCIO. Cependant, certaines recommandations laissent craindre une réorganisation des missions des PsyEN, découpant les élèves « en tranches » sans prise en compte leur globalité avec le risque de se voir imposer une politique adéquationniste formation /bassin d'emploi.

En effet, les pistes recommandées par ce nouveau rapport :

- Repenser et transférer les missions des PsyEn vers les enseignants (orientation), les CPE (harcèlement), les infirmières (santé mentale). L'information a déjà été transférée aux Régions et de nombreuses missions (information, connaissance des métiers, orientation et point écoute) sont déléguées à de multiples associations agréées et externalisées par les Régions académiques et les Rectorats ,
- Recentrer les missions des PsyEN sur les élèves en difficultés, sur la formation des personnels pour la mise en œuvre des protocoles portant sur le bien-être et la santé mentale, le harcèlement, les compétences psycho-sociales, les compétences à s'orienter et les intégrer dans un pôle « santé-social ».

On peut s'interroger sur l'objectif économique de ce rapport permettant ainsi de transférer des lignes budgétaires de l'État vers des lignes budgétaires régionales en externalisant et privatisant de nombreuses missions des PsyEN.

Qui seront les gagnants de ce tour de passe-passe ? Sans aucun doute, les nombreux prestataires privés agréés siphonnant des fonds publics. Les grands perdants étant les PsyEN, les enseignants et équipes éducatives - auprès de qui seront redistribuées une partie des missions des PsyEN sous forme de primes et de pacte - mais surtout les élèves et les EPLE qui se verront imposer des ateliers « clefs en main » sans aucun travail de concertation pédagogique.